

**Avis adopté**

Séance plénière du 13 juin 2023

Développement *solidaire* et lutte contre les *inégalités* mondiales :  
se donner les moyens d’agir

**Déclaration du groupe Environnement et nature**

Les objectifs de développement durable adoptés en 2015 doivent continuer d’être le cadre d’intervention de notre politique d’aide au développement.

La revue de la mise en œuvre des ODD qui va être menée cet été par les Nations Unies va faire apparaître des écarts importants avec les objectifs, notamment en matière de développement humain ; elle doit être l’occasion d’une mise à niveau des concours des pays donateurs, prioritairement aux pays les plus pauvres. Dès à présent, nous pouvons saluer l’accroissement significatif de l’APD française. Il faut continuer dans cette direction.

Depuis 2015, des enjeux nouveaux ont fait l’objet de décisions internationales qu’il convient de concrétiser : le Fonds climat dont les dotations ne sont pas encore au niveau requis, le nouveau Fonds « Pertes et dommages » créé par la COP Climat qu’il convient maintenant d’alimenter l’instrument financier nouveau destiné à soutenir l’application de l’ambitieux Cadre Global pour la Biodiversité adopté lors de la COP 15, de la Convention sur la biodiversité avec des objectifs importants en matière de restauration des écosystèmes et de zones protégées. La France doit apporter tout son concours à ces financements essentiels à l’application des grandes conventions internationales.

Nous souhaitons également que les parents pauvres de l’aide au développement soient mieux traités notamment l’assainissement des régions urbaines, l’accès à des sanitaires décentes dans les régions rurales et bien sur la gestion des déchets et tout particulièrement des plastiques.

La société civile doit avoir toute sa place dans la mise en œuvre de la politique française de développement sachant que le renforcement des capacités des Etats et de leurs collectivités territoriales est essentiel pour assurer les services publics de base, indispensables au développement.

Nous espérons que lors de la Conférence sur le Financement du développement que la France organise ce mois de juin, des engagements précis pourront être pris pour renforcer le financement du développement durable. Le projet d’avis fait sur ce point des propositions que nous soutenons.

**Le Groupe Environnement et Nature votera l’avis.**